

PEOPLE'S DEMOCRATIQUE REPUBLIC OF ALGERIA
MINISTRY OF HIGHER EDUCATION AND SCIENTIFIC RESEARCH
UNIVERSITY MOHAMED SEDDIK BEN YAHIA –JIJEL-

Ouled Aïssa – Jijel
NIF : 098818015000829

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
CONCERNANT LA CONSULTATION
N° 03/UJ/ /2019**

**Opération : Réfection de l'étanchéité au niveau du campus
universitaire de Tassoust (1 tranche).**

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public , l'Université Mohammed Seddik Ben Yahia Jijel informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation N°03/UJ/2019 relatif à « **Réfection de l'étanchéité au niveau du campus universitaire de Tassoust (1 tranche)** » que l'opération d'évaluation et d'analyse des offres (technique et financière), en conformité aux critères prévus dans le cahier des charges, a aboutie aux résultats suivants :

- ✓ **Lot unique : suivis des travaux de réfection de l'étanchéité au niveau du campus universitaire de Tassoust (1 tranche)**

Désignation du Bureau d'Etudes	NIF de l'entreprise	Note obtenue offre technique	Note obtenue offre financière	Montant de l'offre en T.T.C (D.A.) Offre moins disant	Classement
Bureau d'Etudes Benziada moustafa	185180101430141	36	Offre moins disant	390 000,06DA	1

Tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, dans le cadre de l'avis d'appel d'offres susmentionnée, peut, conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, introduire un recours auprès du recteur de l'université Mohamed Essedik ben Yahia Jijel, dans les dix (10) jours à compter de la première publication de cet avis d'attribution provisoire dans le tableau d'affichage de l'université Mohamed Essedik Ben Yahia Jijel ou au niveau de la direction des équipements publics, ou à la direction de l'urbanisme et de construction ou l'ordre local des architectes (jijel) .Si le dixième (10^{ème}) jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prolongée au jour ouvrable suivant.

Tout soumissionnaire intéressé à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières est invité à se rapprocher du service de suivi des programmes de construction et d'équipement de l'université de Jijel au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet attribution provisoire.

الجامعة بالنيابة
لميرش حمزة

Le Recteur

